

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 010**Objet** : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

- **Election d'un président spécial de séance.**

Madame la vice- présidente propose la candidature de Madame Christine DAGAUD et propose de voter.
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, élit Madame Christine DAGAUD présidente spéciale de la séance pour l'évocation du Compte Financier Unique 2025.

- **Approbation.**

La présidente de séance madame Christine DAGAUD présente le Compte Financier Unique 2025 dressé par Madame Karine PAIS. Après constatation de la sortie de la vice-présidente, le Conseil d'Administration après avoir délibéré, approuve le Compte Financier Unique 2025 à l'unanimité :

➤ Excédent de fonctionnement : 9 843.27€

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,



Florence PIAT

La vice-présidente,



Karine PAIS

Transmis au contrôle de légalité

Le 13/03/2026

Date de mise en ligne sur le site internet
de la commune de La Chapelle Saint-Ursin

Le 13/03/2026